

JF/LB N° 1-18562
Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Laure Bonneval
Tél : 01 45 84 14 44
jerome.fourquet@ifop.com



pour



Les Français et la gestion du risque inondation

Résultats détaillés
Le 16 avril 2010

Sommaire

- 1 - La méthodologie.....	1
- 2 - Les résultats de l'étude	3
Le niveau d'approbation concernant la création des zones noires en Vendée et en Charente- Maritime	5
L'opinion concernant l'opportunité de construire de nouvelles digues	8

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Sud Ouest Dimanche
Echantillon	Echantillon de 956 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 15 au 16 avril 2010

- 2 -

Les principaux enseignements

- **La création de zones noires suites aux pertes humaines et matérielles engendrées par le passage de la tempête Xynthia et les inondations consécutives apparaît très majoritairement approuvée par les Français** : 61% d'entre eux approuvent cette mesure. Néanmoins, deux éléments doivent venir nuancer ce résultat : 38% des interviewés se déclarent hostiles au principe de zones noires et l'on observe un clivage fort sur cette question dans la mesure où, si un quart des personnes (25%) interrogées approuvent tout à fait cette décision, une proportion presque équivalente (22%) se déclarent en revanche « tout à fait » opposée. **Ainsi, ce projet suscite des réactions vives mais contrastées dans l'opinion.**

Elément important et prenant un relief particulier dans le contexte actuel, les personnes habitant des communes littorales accueillent cette décision du gouvernement avec plus d'enthousiasme que le reste de la population (65%), comme si le principe de précaution primait sur l'empathie et la solidarité avec les individus expropriés, sentiments sur lesquels on aurait pu postuler de prime abord.

Les personnes âgées de moins de 35 ans (66%) privilégient davantage la sécurité des biens et des personnes que leurs aînés, sans doute plus sensibles à la question des racines et de l'attachement à leur logement. Si le clivage politique opère ici, on peut estimer que les réserves de la gauche relèvent en grande partie d'une réaction de rejet « automatique ».

- **Abordée de manière générale, la question de la gestion future des zones inondables non-habitées semble partager l'opinion** : 50% entendent que l'on laisse la mer reprendre ses droits tandis qu'une part équivalente appelle de leurs vœux des investissements publics dans le but de construire et d'entretenir des digues, ce résultat ne variant pas auprès des résidents des zones littorales (50%/50%). En revanche, on observe des positions plus tranchées en fonction de l'approbation relative à la création de zones noires. Les individus favorables à cette mesure aspirent de manière accrue (56% contre 41% de ceux y étant hostiles) à un « lâcher prise » sur les zones inondables qui permettraient à la mer d'en reprendre possession quand les opposants aux zones noires adhèrent davantage à l'idée d'un investissement sur des digues. On retrouve ici un clivage socioculturel assez marqué : les CSP+ (63% des cadres et 66% des professions intermédiaires) privilégient le scénario d'une mer et d'une nature reprenant leurs droits quand les catégories populaires adhèrent davantage à une vision prométhéenne de l'homme maîtrisant la nature : 50% des ouvriers et 54% des employés étant en faveur de l'investissement sur des digues.

- 3 -

Les résultats de l'étude

Le niveau d'approbation concernant la création des zones noires en Vendée et en Charente-Maritime

Question : Suite à la tempête Xynthia et aux inondations qui ont suivi, l'Etat a défini sur le littoral de Vendée et de Charente-Maritime des zones noires à risque mortel dans lesquelles les habitants doivent être expropriés et indemnisés, les habitants souhaitant rester sur place pouvant le faire après examen de leur situation et à leurs risques et périls. Personnellement, approuvez-vous cette décision de création de zones noires ?

	Ensemble des Français (%)	Personnes habitant sur le littoral (%)	Personnes n'habitant pas sur le littoral (%)
TOTAL Oui	61	65	60
• Oui, tout à fait	25	27	24
• Oui, plutôt	36	38	36
TOTAL Non	38	33	39
• Non, plutôt pas	16	15	16
• Non, pas du tout	22	18	23
- Ne se prononcent pas	1	2	1
TOTAL.....	100	100	100

Le niveau d'approbation concernant la création des zones noires en Vendée et en Charente-Maritime

	TOTAL Oui (%)	Oui, tout à fait (%)	Oui, plutôt (%)	TOTAL Non (%)	Non, plutôt pas (%)	Non, pas du tout (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	61	25	36	38	16	22	1
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)							
Homme	58	28	30	41	13	28	1
Femme	64	22	42	35	19	16	1
AGE DE L'INTERVIEWE(E)							
Moins de 35 ans	66	26	40	34	19	15	-
18 à 24 ans	69	30	39	30	16	14	1
25 à 34 ans	64	23	41	36	20	16	-
35 ans et plus	60	25	35	39	15	24	1
35 à 49 ans	60	24	36	40	19	21	-
50 à 64 ans	62	29	33	37	12	25	1
65 ans et plus	56	21	35	42	14	28	2
PROFESSION DE L'INTERVIEWE							
Profession libérale, cadre supérieur	61	32	29	37	18	19	2
Profession intermédiaire	69	24	45	31	19	12	-
Employé	63	25	38	36	17	19	1
Ouvrier	61	22	39	39	14	25	-
Retraité	58	25	33	40	15	25	2
Autre inactif	57	21	36	42	17	25	1
STATUT DE L'INTERVIEWE							
Salarié du secteur privé	67	25	42	33	16	17	-
Salarié du secteur public	58	23	35	41	20	21	1
Indépendant sans salarié / Employeur (*)	72	42	30	28	11	17	-
REGION							
Région parisienne	62	30	32	37	15	22	1
Nord est	62	21	41	38	14	24	-
Nord ouest	62	26	36	36	19	17	2
Sud ouest	56	29	27	44	21	23	-
Sud est	63	23	40	37	15	22	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION							
Communes rurales	60	25	35	39	19	20	1
Communes urbaines de province	61	24	37	38	16	22	1
Agglomération parisienne	64	30	34	35	14	21	1
PROXIMITE POLITIQUE							
Gauche	55	20	35	44	20	24	1
LO / NPA	59	26	33	40	19	21	1
Front de gauche	55	22	33	43	28	15	2
Parti Socialiste	50	20	30	48	22	26	2
Les Verts	61	17	44	39	15	24	-
Mouvement Démocrate - MoDem	69	20	49	28	13	15	3
Droite	70	32	38	30	10	20	-
UMP	73	38	35	27	9	18	-
Front National	63	21	42	37	13	24	-
Sans sympathie partisane	54	29	25	45	21	24	1
ZONE D'HABITATION							
Personne habitant sur le littoral	65	27	38	33	15	18	2
Personne n'habitant pas sur le littoral	60	24	36	39	16	23	1

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

L'opinion concernant l'opportunité de construire de nouvelles digues

Question : A l'avenir concernant les zones non habitées et potentiellement inondables en bord de mer, faut-il selon vous ...

	Ensemble des Français (%)	Personnes habitant sur le littoral (%)	Personnes n'habitant pas sur le littoral (%)
• Laisser la mer reprendre progressivement possession de ces espaces	50	50	50
• Investir de l'argent public dans la construction et l'entretien des digues	50	50	50
- Ne se prononcent pas	-	-	-
TOTAL	100	100	100

L'opinion concernant l'opportunité de construire de nouvelles digues

	Laisser la mer reprendre progressivement possession de ces espaces (%)	Investir de l'argent public dans la construction et l'entretien des digues (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	50	50	-
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)			
Homme	52	48	-
Femme	48	52	-
AGE DE L'INTERVIEWE(E)			
Moins de 35 ans	47	53	-
18 à 24 ans	35	65	-
25 à 34 ans	55	45	-
35 ans et plus	52	48	-
35 à 49 ans	58	42	-
50 à 64 ans	52	48	-
65 ans et plus	42	57	1
PROFESSION DE L'INTERVIEWE			
Profession libérale, cadre supérieur	63	37	-
Profession intermédiaire	66	34	-
Employé	46	54	-
Ouvrier	50	50	-
Retraité	48	51	1
Autre inactif	38	62	-
STATUT DE L'INTERVIEWE			
Salarié du secteur privé	56	44	-
Salarié du secteur public	54	46	-
Indépendant sans salarié / Employeur (*)	46	54	-
REGION			
Région parisienne	50	50	-
Nord est	50	50	-
Nord ouest	48	52	-
Sud ouest	51	48	1
Sud est	52	48	-
CATEGORIE D'AGGLOMERATION			
Communes rurales	51	49	-
Communes urbaines de province	50	50	-
Agglomération parisienne	51	49	-
PROXIMITE POLITIQUE			
Gauche	51	49	-
LO / NPA	45	55	-
Front de gauche	54	46	-
Parti Socialiste	48	52	-
Les Verts	57	43	-
Mouvement Démocrate - MoDem	71	29	-
Droite	47	53	-
UMP	56	44	-
Front National	29	71	-
Sans sympathie partisane	38	60	2
NIVEAU D'APPROBATION CONCERNANT LA CREATION DES ZONES NOIRES			
Oui	56	44	-
Oui, tout à fait	61	39	-
Oui, plutôt	52	48	-
Non	41	59	-
Non, plutôt pas	48	52	-
Non, pas du tout	35	64	1
ZONE D'HABITATION			
Personne habitant sur le littoral	50	50	-
Personne n'habitant pas sur le littoral	50	50	-

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs